



2425CEPV-14-F

Réunion du 14 avril 2025

Présences :

Larry Imbeault	Président
Tarek Khazen	Vice-président
Guillaume Lajeunesse	Directeur de secteur – Enseignants CSK
Matthew Dixon	Directeur de secteur – Enseignants CSC
Paul Washipabano	Directeur de secteur – Soutien CSC
Tracey Fisher	Directrice de secteur – Soutien CSK

Ressources :

Catherine Huart	Conseillère syndicale AENQ (pour le point 7)
Émile Tremblay	Conseiller syndical AENQ (pour le point 7)

Point 1. Présentation de l'ordre du jour fermé

Larry Imbeault présente l'ordre du jour fermé.

Point 2. États financiers 2024-2025

Larry Imbeault présente le point.

Proposition 1

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Tarek Khazen

QUE le Comité exécutif approuve les états financiers 2024-2025 vérifiés au 31 août 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 2

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Guillaume Lajeunesse

QUE le Comité exécutif autorise l'affectation au fonds de grève d'un montant de 471 076,62 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point 3. Poste de secrétariat-trésorerie

Larry Imbeault présente le point.

Proposition 3

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Tracey Fisher

QUE le Comité exécutif nomme Sarah Adams pour occuper le poste de secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point 4. Politique de participation

Larry Imbeault présente le point.

Proposition 4

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Tarek Khazen

QUE le Comité exécutif amende les clauses 2.4 et 2.5 ainsi que l'article 4 et la clause 8.5 de la politique de participation :

- 2.4 L'AENQ s'engage à rembourser le membre dans les meilleurs délais à la suite de la réception de tous les documents requis.
- 2.5 Toute demande de remboursement reçue plus de trois mois après l'événement est refusée sans autre avis.

ARTICLE 4 Avances

- 4.1 Sur présentation des formulaires dûment complétés et remis au moins deux semaines avant l'activité syndicale, l'AENQ remettra à tout membre qui en fait la demande, et ce le jour du départ, l'équivalent de 67 % du montant auquel il a droit. Le 33 % restant sera payé après l'activité selon la pratique habituelle.
- 4.2 Cette procédure ne s'applique pas à la participation au Congrès de l'AENQ, à la session de formation syndicale annuelle, ou aux réunions en personne des Conseils de secteur.
- 8.5 Les frais afférents sont remboursés lorsque l'activité a lieu à plus de 50 km du point de départ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point 5. Syndicalisation des stagiaires

Larry Imbeault présente le point.

Étant donné la nature sensible du sujet, aucune information partagée n'apparaît au présent procès-verbal.

Point 6. Bail

Larry Imbeault présente le point.

Il y a une rencontre prévue avec Annie Brochu (Directrice adjointe aux immeubles, Immeuble Montréal, CSQ) et Michel Mayrand (Président, SPPMEM-CSQ) le 16 avril à 11h afin de discuter de la possibilité que le SPPMEM occupe 3 ou 4 de nos bureaux, possiblement en sous-location à partir de cet automne.

Point 7. Négociations 2023

Larry Imbeault, Catherine Huart et Émile Tremblay présentent le point.

E4 :

Rencontre mercredi dernier, toute la journée en personne. Il ne reste que quelques sujets à régler : primes, bris de contrat vs renvoi, résiduel du transport de nourriture. À la fin de la rencontre, il a été clairement dit que l'AENQ n'accepterait pas d'introduire dans nos conventions le bris de contrat contrairement aux syndicats de professionnels qui l'ont accepté à P3 (entente le 21 mars 2025) et P4 (entente le 1^{er} avril 2025). À la suite de cette rencontre, le conciliateur comprenait que les parties ne comprenaient pas les mêmes choses et a convoqué les parties pour une rencontre de porte-paroles ce matin à 8 h 30. La rencontre a permis de clarifier où nous en sommes réellement et la partie patronale doit rencontrer ses mandants au courant de la journée. Le conciliateur a convoqué les parties pour une autre rencontre aujourd'hui à 16 h 30. Une réunion du conseil de secteur est prévue mercredi le 16 avril à 18 h. Le Comité exécutif devra se réunir juste avant selon l'état des discussions.

E3 :

La partie patronale dit travailler fort pour terminer les textes de la nouvelle convention. Il risque d'y avoir un enjeu sur la date de l'augmentation des loyers.

S8 :

Pas de nouvelles de l'employeur depuis plusieurs semaines sur l'écriture de la nouvelle convention. Restait à convenir des mesures transitoires sur les nouveaux statuts d'emploi. Nous avons préparé des textes que nous pourrions partager avec la partie patronale.

S9 :

Dernière rencontre : le 4 avril. La partie patronale devait nous revenir sur des textes sur le télétravail et comité de règlement de griefs. Nous avons demandé au conciliateur de nous convoquer jeudi après-midi. La majorité des sujets sont réglés.

Point 8. Levée de l'assemblée

Tous les points ayant été présentés, la réunion s'est terminée à 10 h 55.

Larry Imbeault
Président

Tarek Khazen
Vice-président

Annexe

1.	Présentation de l'ordre du jour fermé / Presentation of the Closed Agenda	I	Larry Imbeault
2.	États financiers 2024-2025 Financial Statements	I-E-D	Larry Imbeault
3.	Poste de secrétariat-trésorerie / Secretary- Treasurer Position	I-E-D	Larry Imbeault
4.	Politique de participation / Policy Participation	I-E-D	Larry Imbeault
5.	Syndicalisation des stagiaires / Trainees Unionisation	I-E	Larry Imbeault
6.	Bail / Lease	I-E	Larry Imbeault
7.	Négociations 2023 Negotiations	I-E-D	Larry Imbeault Catherine Huart Émile Tremblay
8.	Levée de l'assemblée / Adjournment	I	Fin : 10 h 55